



THE NEST  
MOTORHOME

## Conditions générales

### **1. Prix**

Nos prix comprennent : la TVA, l'assurance omnium avec franchise de 1.500 €, assurance voyage (pas annulation), consommation de gaz (2 bouteilles présentes, le reste à votre charge) et de produits de WC.

- ⇒ Consommation de diesel à la charge du locataire. Le véhicule aura un réservoir plein lors du départ et reviendra avec un réservoir plein. L'éventuelle différence sera à charge du locataire.
- ⇒ Maximum de 2.000 km/semaine inclus (1.000 km inclus/W-E). 0,20€/km suppl. Kilométrage illimité à partir de 2 semaines.

### **2. Type de location**

En haute saison => location uniquement à la semaine.

En basse et moyenne saison => location en fonction de vos préférences et pour une durée de votre choix en fonction des disponibilités (malgré tout, minimum 3 nuits)

Lors d'une réservation pour un W-E, début de la location le vendredi à partir de 17h et retour obligatoire le lundi en matinée au plus tard.

### **3. Equipement**

Selon l'inventaire, l'équipement comprend un porte-vélos (2 vélos électriques), une tente solaire rétractable, une plancha, un câble d'alimentation électrique 220V, un tuyau d'eau, des ustensiles de cuisine, l'ensemble draps/oreillers/couverture/essuie de douche, une radio, une télévision et antenne parabolique, 2 bouteilles de gaz, du produit de WC, papiers toilette.

Les motorhomes sont équipés d'un système anti-vol.

Nos motorhomes peuvent être conduits avec un permis B (min 26 ans et 5 ans de permis + le conducteur n'a pas subi de déchéance du droit de conduire au cours des 5 dernières années).

### **4. Interdictions**

L'utilisation d'appareils électriques supplémentaires tels qu'une friteuse, un four à micro-ondes, etc. n'est pas autorisée.

Fumer dans le camping-car et dans la cabine n'est pas autorisé.

Les animaux sont interdits. En cas de constat de présence d'animaux, une amende de 250 € sera à payer par le locataire.

### **5. Conditions**

Nos conditions de location s'appliquent uniquement aux destinations européennes.

Le véhicule est livré par nos soins dans un état propre, correct et complet. Le locataire restitue le camping-car dans le même état. La présence d'éventuels défauts vous est communiquée au moment



THE NEST  
MOTORHOME

du départ. ATTENTION : le locataire est responsable des éventuels dépassemens de poids et assumera les éventuelles amendes ou conséquences.

Les toilettes, le réfrigérateur, les éviers, la douche, etc. doivent être vides et nettoyés. En cas de restitution d'un véhicule non nettoyé, le nettoyage sera facturé 150 €. Le nettoyage de la cassette des toilettes et/ou la vidange des eaux usées sera facturé 75 €/vidange.

En cas d'indisponibilité du motorhome indépendante de la volonté du prêteur (dommages, pannes ou autres), l'intégralité des sommes payées par le locataire seront remboursées et le contrat annulé. Toute violation de la loi à l'aide du véhicule loué entraînant la confiscation dudit véhicule impliquera le paiement de dommages et intérêts équivalents au prix total d'achat du véhicule.

Dans le cas où le prêteur vend le véhicule, le contrat deviendra caduc. Le locataire récupèrera les montants payés sans recours contre le prêteur.

## **6. Paiement**

La réservation sera effective lors du paiement de l'acompte (50% du prix total).

Le solde de la location doit être réglé au plus tard 30 jours avant le départ sous peine de résiliation immédiate du contrat et perte de l'acompte.

## **7. Frais d'annulation**

En cas d'annulation de la location par le locataire dans les 6 semaines avant la date de départ, l'acompte ne lui sera pas remboursé.

Dans le cas d'une annulation dans le mois qui précède la date de location, la totalité de la location sera due par le locataire.

8. Le porte vélo peut uniquement servir à transporter 2 vélos électrique pour un poids maximum de 60kg ensemble.

9. Prenez contact avec l'assistance technique dans le cas d'une immobilisation par un défaut technique. Dans le cas d'un autre défaut, se rendre dans le garage de la marque ou prendre contact avec le prêteur.

10. Dans le cas d'une immobilisation pour réparation, les jours ne sont pas remboursés.

11. Au cas où le véhicule ne peut pas être réparé et que vous êtes rapatriés, les jours non utilisés vous seront remboursés au prorata. Tous les autres frais (loyer d'une voiture de remplacement, repas, frais de téléphonie, etc.) qui ne sont pas remboursés par l'assurance, ne le seront pas plus remboursés par le prêteur.

12. Tout accident implique obligatoirement une déclaration de sinistre. **Dans tous les cas !** Sans déclaration de sinistre, aucune assurance ne pourra intervenir.

13. Le poids technique maximal ne peut excéder 3.500kg. Toute amende ou tous dégâts causés par la surcharge tombe sous la responsabilité du locataire.



THE NEST  
MOTORHOME

14. Les bagages et affaires personnelles des locataires ne sont jamais assurés par l'assurance souscrite pour votre voyage. Cette couverture doit être prévue par le locataire lui-même. A ce sujet, le locataire souscrira lui-même une assurance assistance et rapatriement des personnes, à l'entièvre décharge du prêteur.
15. Des réparations éventuelles sont possibles à condition d'un accord écrit et préalable du prêteur. Un remboursement ne sera possible que sur base d'une facture correctement émise au nom de NestEban Management SRL Rue Beeckman 106D Bte1 à 1180 Uccle TVA : BE0740.721.692
16. En cas de pneu crevé, le locataire est tenu de faire réparer le pneu et prendre ces frais à sa charge personnelle sans recours contre le prêteur.
17. Il est interdit de faire des changements ou adaptations au véhicule loué.
18. L'utilisation de la tonnelle externe ne peut se faire que par temps sec et avec peu de vent. Tous dégâts causés par une mauvaise utilisation de la tonnelle seront à charge du locataire.
19. Il est strictement interdit de sous-louer le véhicule.
20. Il est interdit de fumer dans le véhicule. Tout constat de l'inverse impliquera une indemnité de 250 € déduite de la caution.
21. Les amendes sont à charge du locataire.